

A/S Rodolphe Maheux md président  
109 6ième rue du lac Raquette  
St-Benoît Labre  
G0M-1P0

Téléphone : (418) 228 5838  
Télécopie : (418) 228 4069  
Messagerie : maheux@videotron.ca

## La qualité de l'eau du lac

Dans les numéros de janvier et juillet 2003 de « L'Enviro-Lac », que vous pouvez consulter en tout temps sur notre site internet (voir page 2), nous vous faisons rapport des résultats du Ministère quant à la qualité de l'eau du lac et vous exhortons à prendre des mesures simples pour préserver la qualité exceptionnelle de notre eau. Nous avons entre les mains une richesse exceptionnelle; le lac Raquette est un des joyaux de St-Benoît et il nous faut la conserver ainsi pour les générations à venir.

La valeur de nos propriétés est directement reliée à la qualité de l'eau du lac. Comme pour notre propre santé, la santé du lac passe par la prévention : il faut limiter l'accès des phosphates et des bactéries au lac et prévenir son réchauffement, principale cause de la prolifération des algues. « **Prévenir vaut mieux que guérir** » et les solutions sont simples mais il faut s'y tenir :

Vérifions annuellement l'étanchéité de nos installations septiques et vidangeons nos fosses régulièrement.

Limitons l'utilisation des phosphates dans le bassin versant du lac. N'utilisons pas d'engrais sur les rives du lac, limitons les pelouses sur le bord du lac et l'utilisation de tourbes (surchargées d'engrais par les fournisseurs). N'employons du savon que dans nos éviers reliés à nos fosses, jamais autour du chalet pour laver sa voiture par exemple car le ruissellement des eaux de surface, lors de pluie, enverra tout ce phosphate directement dans le lac.

Régénérons nos rives; c'est le meilleur moyen de combattre le réchauffement du lac. Un quai de ciment ou de roches dénude les rives et reflète les rayons du soleil directement dans le lac et ainsi le réchauffe. Gardons-nous un accès au lac mais régénérons le reste de nos rives. N'oublions pas qu'en plus de combattre le réchauffement du lac, les arbres et arbustes sur les rives agissent comme un filtre à phosphate (ils utilisent le phosphate pour leur croissance avant qu'il n'atteigne l'eau du lac). La zone verte autour de notre lac, c'est sa « couche d'ozone », à nous de la régénérer.

## Ensemencement de truites pour l'été 2004

En juillet dernier, nous avons ensemencé 1670 truites arc-en-ciel de 9 à 13 pouces. Le transport a été fait par « La Pisciculture Magnétique » de Chartierville par camion réfrigéré et oxygéné. À leur arrivée, les truites étaient vigoureuses et les pertes ont été minimales ; une grille a même été installée à la décharge pour prévenir la descente des truites. Je vous rappelle que nous avons obtenu un avis positif du Ministère quant à notre programme d'ensemencement. Les succès de nos pêcheurs furent nombreux et nous avons l'intention de continuer cet ensemencement de façon annuelle. Nous vous suggérons, compte tenu des succès de l'an dernier, **d'augmenter votre contribution volontaire de \$75.00 à \$100.00 par chalet cette année**. Vous pouvez joindre votre contribution à votre cotisation annuelle dans l'enveloppe pré-timbrée annexée.

## Nourrir les canards

*Ne nourrissez pas les canards sauvages.  
En nourrissant les canards sauvages, on les domestique et les incite à prendre demeure sur le lac Raquette; or les fientes des canards polluent le lac. Laissons plutôt faire la nature, admirons les oiseaux en migration mais ne transformons pas notre lac en étang à canards!*

## La Chapelle : 50 ans déjà !

La chapelle aura 50 ans cet été. Nous sommes à la recherche de suggestions pour fêter cet événement. Nous avons pensé à une messe anniversaire, possiblement le samedi soir avec les 3 prêtres qui ont assuré la desserte de la chapelle Ste-Thérèse, d'autres ont parlé de procession en bateau comme dans l'ancien temps. Qu'en pensez-vous? Communiquez nous vos suggestions. Maheuxr@videotron.ca



Photo de la dernière réunion de l'exécutif de l'Association des Riverains du Lac Raquette tenue le 18 janvier dernier. On reconnaît sur la photo : Vincent Rodrigue, Jean Gosselin, Clément Gilbert, Bernard Cliche et Rodolphe Maheux

Hiver 2004

24 janvier 2004

# L'Enviro-Lac

Journal de l'Association des riverains du lac Raquette  
St-Benoît Labre, Beauce,  
P.Q., Canada

## Conseil d'administration De l'Association des Riverains

- Rodolphe Maheux président
- Bernard Cliche, secrétaire
- Gilles Courchène
- Clément Gilbert
- Jean Gosselin
- Vincent Rodrigue
- Jean-Guy Tessier, trésorier

## Dans ce numéro :

La mot du président	1
Élection de 2 administrateurs	1
Nos relations avec la Municipalité	2
La qualité de l'eau	4



## « Janvier, c'est le temps des bilans »

Janvier pour un peu nous tous, c'est le temps des bilans : bilan de santé, bilan financier, bilan face à nos objectifs ou face à notre famille. C'est un peu la même chose pour votre association qui est vouée à la protection du Lac Raquette. Comme président de l'Association, je suis maintenant à mi-mandat. Dans ce numéro, nous ferons donc le bilan sur les principaux dossiers qui ont retenu l'attention de votre Association au cours de la dernière année et sur nos objectifs pour l'année à venir.

Mais d'abord à tous une bonne année remplie de santé, cette clef indispensable aux 2 autres souhaits : la joie et le bonheur. Rappelons-nous cependant que la santé, pour notre corps comme pour notre lac, ça demande des efforts! Tout comme on doit cesser de polluer notre corps avec la cigarette, on se doit de cesser de polluer le lac Raquette avec les phosphates. Tout comme on doit faire de l'exercice pour maintenir un poids santé, il faut combattre le réchauffement du lac, une des principales causes de la

prolifération des algues, en régénérant ses rives : évitons de dénuder le bord du lac par des quais sans végétation, replantons des arbustes et des arbres là où un accès direct au lac n'est pas nécessaire. Rappelons-nous que comme pour la santé du corps, la santé d'un lac est mieux servie par la prévention que par l'administration de remèdes.

Au plaisir de vous revoir bientôt au lac Raquette!

Rodolphe Maheux md  
Président de l'Association

## Élection de 2 nouveaux administrateurs

La dernière assemblée générale des membres de l'Association des riverains du lac Raquette s'est tenue à la chapelle du lac dimanche le 27 juillet 2003; le procès-verbal de l'assemblée ainsi que le rapport du président et du trésorier sont disponibles sur notre site internet. Deux postes

étaient à combler, ceux occupés par Luce Gilbert et Gaston Lessard qui ne désiraient pas se représenter. Vincent Rodrigue fut proposé par Jean Gosselin, proposition secondée par Pierre Veilleux. Clément Gilbert fut préposé par Luce Gilbert, proposition secondée par Yves Poulin.

En l'absence d'autre proposition, Vincent Rodrigue et Clément Gilbert furent élus à l'unanimité. Un gros merci aux administrateurs qui nous quittent et bienvenue à ceux qui les remplacent et qui acceptent de consacrer du temps à travailler à la protection du lac.

**NOUVEAU**

**Site Internet**

[http://pages.infinit.net/rcc/lacraquette\\_associati\\_on\\_riverains.htm](http://pages.infinit.net/rcc/lacraquette_associati_on_riverains.htm)

L'association des riverains du lac Raquette dispose d'une collection de photos des rives du lac prise par le Gouvernement il y a une vingtaine d'années. Nous avons décidé de rendre ces photos disponibles à tous. Vous voulez voir ce qu'avait l'air votre chalet il y a 20 ans ? Consultez notre site. De plus, vous y trouverez les anciens numéros de L'Enviro-Lac, nos rapports financiers et les minutes des assemblées du C.A. et des assemblées générales.

Cet accès internet nous a été rendu possible par notre « curé local », l'abbé Herman Giguère, du Séminaire de Québec qui durant l'été assure le service dominical à notre chapelle Ste-Thérèse. Un gros merci, cher Herman, pour ce service que tu nous fournis gratuitement. Lors des derniers grands travaux à la chapelle l'an dernier, l'Association avait fourni un montant de \$500.00 au conseil de fabrique de la chapelle pour les aider à payer les rénovations; c'est peut-être une façon pour eux de nous retourner l'ascenseur et de nous remercier.

## Nos relations avec la Municipalité de St-Benoît Labre

Votre association n'a pratiquement que des bons mots à dire dans ses relations avec la Municipalité. Depuis mon élection comme président, nous invitons systématiquement aux réunions du C.A. de l'Association, notre maire, Léonide Grenier, notre échevin, Eugène Busque et l'inspecteur municipal, Lise Pomerleau; ceci a grandement facilité notre travail et accéléré nos échanges. Je profite de ce premier numéro de l'année de L'Enviro-Lac pour remercier notre maire, Léonide Grenier et toute son équipe pour l'excellente collaboration qu'ils nous donnent. Voici un résumé des dossiers apportés par votre Association à la Municipalité:

### 1) Permis de construction

Toute construction, rénovation, réfection de terrain, aménagement des rives doivent être approuvés par la Municipalité et le permis de construction affiché à la vue de tous et chacun. L'Association des riverains du Lac Raquette a exhorté la Municipalité à se montrer stricte ici. Il n'y a plus de passe-droit et pour la gouverne de chacun, je vous informe que la Municipalité a entrepris des poursuites judiciaires contre un de nos riverains qui, au printemps dernier, a réaménagé les rives du lac et son terrain sans permis de la Municipalité. Ces poursuites sont cependant longues et coûteuses et l'issue, comme pour tout procès, jamais assurée d'avance.

Nous croyons que d'autres mesures dissuasives devraient être mises en place; il faut que cessent dès mainte-

nant les travaux illicites sur les rives du lac. Nous avons suggéré, sans succès l'an dernier, au maire de proposer au Conseil un règlement qui mettrait à l'amende non seulement le propriétaire effectuant des travaux illicites sur les rives du lac mais aussi son entrepreneur. Sans excavatrice, camion, niveleuse et personnel entraîné, il est, pour le moins, difficile de refaire son quai, sa fosse septique ou de retravailler les rives du lac. Comme ces entrepreneurs sont pour le plupart des gens de chez nous, un règlement les mettant à l'amende s'ils travaillent les rives du lac sans permis de la Municipalité aurait un effet dissuasif certain. Donnons-leur le moyen de dire non! Car il faut se mettre dans leur peau et comprendre qu'il est souvent difficile pour eux de dire non, surtout à des gens qui les font travailler régulièrement. Le risque d'une amende salée par la Municipalité s'ils effectuent des travaux touchant les rives du Lac Raquette sans permis aurait un effet dissuasif certain et leur donnerait une bonne excuse pour refuser d'effectuer des travaux au lac Raquette sans permis. Nous reviendrons avec cette demande à la Municipalité cette année aussi.

### 2) Borne sèche

Nous avons demandé à la Municipalité l'an dernier d'installer dans notre secteur une borne sèche. L'hiver dernier, il y avait eu un incendie dans un atelier situé sur le rang St-Guillaume presqu'en face de la maison du Dr Berthier Bourque. Malgré le bon

travail de nos pompiers volontaires, une source d'eau fiable et facile d'accès avait fait cruellement défaut dans cette période hivernale. Nos maisons et chalets sont de plus en plus habités à l'année et cette protection contre les incendies hivernaux s'avérait nécessaire. Je suis heureux de vous annoncer que nous avons maintenant une borne sèche près de chez nous. Si vous passez par le rang des Bourques en allant à St-Georges, vous pouvez l'apercevoir du côté ouest du chemin près du lac artificiel de la cabane à sucre de M Bourque. Pour ceux qui l'ignorent, une borne sèche, c'est comme une borne d'incendie rouge régulière mais au lieu d'être connectée sur le réseau d'aqueduc, elle est approvisionnée, sous la ligne de la gelée, à une source d'eau, dans le cas présent, le lac artificiel de M Bourque. Comme son chemin est entretenu à l'année, les camions-incendie y ont accès à l'année longue.

### 3) Ordures ménagères

De l'avis de tous, le système de collecte individuelle à chaque chalet s'est avéré un vif succès. Avec ce système, il n'y a plus, pendant la période estivale, les 2 gros bacs à vidange à l'entrée de la 1<sup>ère</sup> rue avec tous les débris et déchets qu'on pouvait souvent retrouver autour. Je vous rappelle que la cueillette d'ordures reprendra à la Fête de la Reine (mi-mai 2004) jusqu'à l'Action de Grâce (mi-octobre 2004). Les grosses ordures se ramasseront à chaque chalet; sauf les débris de construction, qui devront

être expédiés directement au site d'enfouissement de la Régie Inter-municipale. Lors de rénovation ou construction vous louez un gros bac style « roll-off » à Service Matreck 228-7877 et il s'occupe de vos matériaux. Vous pouvez également apporter directement vos débris de matériaux au site d'enfouissement à Saint-Côme. Pour la période hivernale, la Municipalité remet un bac à l'entrée de la 1<sup>ère</sup> rue. Cette solution est pratique et évite le bris par mégarde de sacs d'ordure laissés à l'entrée des rues sans protection.

Enfin, nous avons demandé à la Municipalité de nous fournir pour l'an prochain des bacs bleus pour les ordures recyclables, comme ils sont disponibles ailleurs dans la municipalité (sur le rang St-Guillaume par exemple). La Municipalité étudie la question; le problème semble venir de l'étroitesse des rues donnant accès aux chalets.

### 4) Entretien des rues privées

Comme vous le savez, nos rues au lac ne sont pas municipalisées et l'entretien de ces dernières revient à tous et à chacun. Il faudra peut-être un moment donné repenser à cette situation mais en attendant, il faut nous-même s'en occuper. La Municipalité a décidé de nous aider même si légalement elle n'est pas obligée. L'été prochain, si votre rue est endommagée et si elle nécessite du gravier pour remplir des nids de poule, vous pouvez appeler la Municipalité et elle vous enverra un camion avec du concassé. La Municipalité n'a cependant pas d'équipement

pouvant faire le nivelage dans nos rues étroites du lac. Il faut organiser une corvée avec 2 ou 3 voisins munis de pelles. La Municipalité vient porter le gravier et nous, on l'étend. Nous avons tenté l'expérience l'été dernier dans la 6<sup>ème</sup> rue. Tous et chacun ont mis la main à la pâte et le résultat fut surprenant. A vous de faire de même et de vous organiser dans vos rues respectives.

### 5) Budget municipal aqueduc et asphalage

Certains membres de l'Association se plaignent des taxes municipales de plus en plus élevées et craignent que les grands travaux d'aqueduc et d'égout qui seront entrepris dans le village n'aient d'impact négatif sur leur compte de taxe. L'égout municipal et l'aqueduc ne se rendront jamais au lac Raquette; certains se demandent alors pourquoi nous devrions le payer. Rappelons-nous que quand est venu le temps d'asphalter la route des Bourques, la Municipalité nous a imposé une taxe de secteur pour effectuer les travaux, les gens du village n'ont pas été mis à contribution; pourquoi n'en est-il pas de même pour l'aqueduc et l'égout avec une taxe pour ceux qui bénéficieront de ce service?

Enfin, il ne reste que 500 mètres à faire pour finir l'asphalage de la boucle de 13 Kms reliant le village de St-Benoît et le lac Raquette. D'un côté, la route 271 et le rang des Bourques sont asphaltés; de l'autre, le chemin reliant le village au lac Poulin est asphalté depuis des années comme la côte montant au lac Raquette; il ne reste qu'un seul segment de

0.5 km dans le rang St-Guillaume pour compléter cette boucle de 13 Kms soit du haut de la côte du lac Poulin à l'entrée de la 6<sup>ème</sup> rue du lac Raquette. Finir l'asphalage entre le lac Raquette et le lac Poulin aurait plusieurs avantages et nous en ferons notre priorité cette année dans nos demandes auprès de la Municipalité. De plus, ceci serait bénéfique non seulement pour nous mais aussi pour les commerçants du village. Un accès asphalté au village par le Lac Poulin favoriserait l'achat chez nous à St-Benoît. En effet, quand on passe par la route des Bourques pour aller faire des

achats, la plupart des riverains du lac Raquette tournent à gauche sur la route 271 vers St-Georges. Finir l'asphalage de la route nous reliant au lac Poulin nous donnerait un accès facile et asphalté aux commerces du village comme l'épicerie, la quincaillerie, la pharmacie, les vendeurs d'équipement nautique et tout récemment aussi au golf de St-Benoît. Ceci favoriserait le commerce local en plus d'être très pratique quand on veut visiter des amis du lac Poulin. Comme un tel projet est à l'avantage de tous, il ne devrait pas se faire par l'imposition d'une taxe de secteur.

R Maheux président

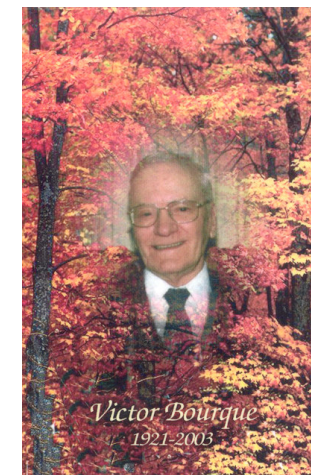
## Omnium de golf du Lac Raquette 2004

Nous pensons organiser l'été prochain un omnium de golf



pour les riverains du lac Raquette au club de golf de St-Benoît Labre. Ceci serait une belle façon de mieux se connaître et de socialiser. On créerait la « Coupe du Lac-Raquette » qui serait remise annuellement. Pierre Veilleux et Bernard Cliche sont en charge de ce projet. Ça vous intéresse ? Remplissez le coupon-réponse. Les places sont limitées.

## Décès d'un riverain du lac Raquette



Le 9 octobre dernier est décédé à l'âge de 82 ans et 2 mois Victor Bourque. Il était l'époux de Rose Vallée. Leur chalet est situé au 69 de la 6<sup>ème</sup> rue du lac (l'ancien chalet de M Archelas Vallée, le père de Rose). Il laisse dans le deuil en plus de son épouse, sa fille Ghislaine (Jean Loignon) ainsi que ses petits-enfants : Marie-Josée Loignon (Olivier Caya) et Jean-Philippe Loignon (Josianne Bell). Nos condoléances à la famille affligée par ce deuil.